

ArchiLog Newsletter O.E.A

Mars 2017



Edito

Si la simplification douanière procure un avantage local, la dimension internationale de l'OEA est représentée par les **ARM**.

Il existe actuellement 69 programmes Douane + Sûreté Sécurité dans le monde qui couvrent au total plus de 95 pays.

Grâce au programme OEA de l'UE, 8.320 sociétés européennes sont concernées par les avantages de la reconnaissance mutuelle, avec 11.000 sociétés aux USA, 542 au Japon (hors forwarders), 36.500 en Chine, 29 en Norvège et plus de 200 en Suisse.

Au total, ce sont plus de 57.000 sociétés dans le monde qui sont couvertes par les bienfaits de la reconnaissance mutuelle.

Rappelons que l'ARM permet d'étendre des avantages export vers des bénéficiaires import : ainsi une marchandise «OEA» exportée depuis l'UE vers le Japon permettra à son client japonais OEA de bénéficier d'un délai de dédouanement réduit, et une dispense de garantie pour le paiement des droits et taxes.

De même, en Chine, l'importateur OEA bénéficie pour ses approvisionnements «OEA» de facilités douanières, d'un délai de dédouanement réduit et d'une dispense de garantie.

La multiplication des ARM donnera ses lettres de noblesse à la chaîne logistique internationale

Systeme de Préférences Généralisées

Base REX destinée à contenir les Exportateurs Enregistrés (EE), ouverte depuis le 1.1.2017.

Objectif : enregistrer les exportateurs des pays en développement autorisés à remplacer les certificats d'origine FORM.A par une auto-certification pour les envois de produits originaires supérieurs à 6000 €.

Le FORM.A est voué à disparaître.

La BASE REX est désormais accessible pour la vérification des exportateurs enregistrés.

A terme et dans un deuxième temps, les accords de libre-échange avec l'UE pourraient utiliser cette base REX.

Parce qu'ils sont bénéficiaires d'accords de libre-échange avec l'Union européenne ou classés par la Banque mondiale comme un pays à revenu moyen supérieur, les pays ci-dessous sont retirés de la liste des pays éligibles au bénéfice du SPG :

Cameroun - Fidji – Géorgie - Irak - Iles Marshall – Tonga.

Statistiques OEA - 13 MARS 2017

Depuis le début de l'année 2017, 243 entreprises européennes ont été certifiées OEA.

L'Italie compte désormais plus d'entreprises certifiées OEA C que la France.

	France	Italie	Allemagne		UE
AEO C	388	495	3.452		6.540
AEO S	208	27	49		594
AEO C + S	855	632	2.540		7.726
Total	1.449	1.154	6.041		14.860

ArchiLog
11 rue d'Aix - 13510 Eguilles
Tel : + 33 442 923 354

DANS CE NUMÉRO

Les Accords de Reconnaissance Mutuelle (ARM) et le Système de Préférences Généralisées (SPR).

Nouveau Directeur Général des Douanes :
M.GINTZ remplace Mme CROCQUEVILLE depuis février 17.

À VENIR

Dans la prochaine Newsletter OEA d'avril 2017, nous détaillerons

les critères des auditeurs lors de l'audit de suivi.

Identification du redevable à la TVA à l'importation

Les réglementations douanière et fiscale n'ont pas la même définition du «destinataire» des marchandises à l'import.

Désormais, si le réceptionnaire effectif ne correspond pas au redevable légal de la TVA, ces 2 acteurs doivent apparaître distinctement sur la déclaration douanière import et ce de la façon suivante :

Case 8 Destinataire

le réceptionnaire effectif repris sur les documents commerciaux ou de transport.

Case 44 (documents remis/mentions spéciales) - code 1004

le n° identifiant TVA intracommunautaire français du redevable, suivi de la date de transmission de la déclaration en douane.

VISITEZ NOTRE SITE

www.archilog.net